

Évaluation et reconnaissance des acquis (ERA)

Guide de l'étudiant

vision • passion • succès



Table des matières

| | |
|--|---|
| Introduction | 3 |
| Vocabulaire | 4 |
| L'évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA) en bref | 5 |
| Frais reliés au service de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis | 7 |
| Portail de reconnaissance d'unités de cours | 7 |
| Information du service de l'ERA dans les campus du CCNB | 9 |

Introduction

Il est bien connu que depuis plusieurs d'années, près des deux tiers des emplois au pays exigent un diplôme d'études secondaires. Aussi les gens changent de carrière plusieurs fois au cours de leur vie professionnelle. Un nombre croissant de personnes du Nouveau-Brunswick choisissent de retourner aux études ou de poursuivre une formation. Elles veulent parfaire leurs connaissances et acquérir de nouvelles compétences afin d'occuper de nouveaux emplois. Dans ce contexte, pour mieux répondre aux besoins de sa population étudiante, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick (CCNB) cherche donc à faire preuve de souplesse et à faciliter l'accès à ses programmes. En tant qu'établissement d'un réseau provincial intégré, le CCNB a réussi à s'adapter aux nouvelles exigences du marché du travail et de sa population étudiante. Parmi les initiatives qu'il a adoptées figure le Service de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis (ERA).

Introduction

Acquis expérientiels :

Somme des connaissances et des habiletés acquises par une personne, le plus souvent dans un milieu de travail ou dans des activités volontaires ou encore dans le cadre de la vie quotidienne. Les acquis doivent être mesurés à l'aide d'outils d'évaluation.

Acquis scolaires :

Les acquis scolaires font référence à ce qu'une personne a appris à l'intérieur d'un programme ou de un ou plusieurs cours au sein d'un établissement d'enseignement postsecondaire reconnu. Certains cours régis dans le cadre d'une entente avec le ministère de l'Éducation font exception. Ces acquis sont généralement sanctionnés par un diplôme ou un certificat.

CCNB :

Collège communautaire du Nouveau-Brunswick

Compétence :

Ensemble de connaissances, de savoir-faire, de savoir-être et de savoir-apprendre permettant d'accomplir de façon adaptée une tâche ou un ensemble de tâches.

Crédit (CR) :

Mention inscrite au relevé de notes de l'étudiant pour un cours reconnu par le processus de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis scolaires.

Équivalence (EQ) :

Mention inscrite au relevé de notes de l'étudiant pour un cours reconnu par le processus de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis expérientiels.

ERA :

Évaluation et reconnaissance des acquis

L'évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA) en bref

Qu'est-ce que l'évaluation et reconnaissance des acquis ? (ERA)

L'Évaluation et la reconnaissance des acquis (ERA) permet de faire évaluer et reconnaître officiellement les compétences acquises dans d'autres programmes postsecondaires reconnus ou des expériences de vie et de travail en fonction d'un programme d'étude au CCNB.

Qui est admissible à l'ERA?

Toute personne inscrite à un programme du CCNB est admissible à l'ERA. Lorsque la personne a complété des cours ou un programme semblable dans un autre établissement d'enseignement postsecondaire reconnu on parle d'acquis scolaires (CR). Dans le cas d'une personne qui a accumulé une somme considérable d'expériences de travail et de vie pouvant équivaloir à des cours ou des programmes de niveau postsecondaire, on parle alors d'acquis expérimentiels (EQ).

Le Service de l'ERA offre-t-il des crédits pour l'expérience?

Aucun crédit n'est offert. Ce sont les apprentissages acquis par l'expérience ou autrement, dans diverses activités de vie, qui peuvent être reconnus et non l'expérience en soi. Les apprentissages qui donnent lieu à une reconnaissance sont ceux ayant résulté en l'acquisition de compétences équivalentes à celles acquises en formation postsecondaire et faisant partie du programme dans lequel l'étudiant est inscrit.

Quels sont les avantages de l'ERA pour l'étudiant?

- Encourage la poursuite des études.
- Facilite l'accès à divers programmes.
- Sanctionne des connaissances acquises dans un travail ou par une expérience de vie.
- Élimine la reprise d'apprentissages déjà acquis.
- Aide à cerner les éléments du programme à approfondir.
- Contribue à augmenter la motivation et l'estime de soi.
- Contribue à promouvoir l'apprentissage continu.
- Peut signifier une réduction des droits de scolarité.
- Peut réduire la durée du programme.
- Aide à la promotion de la carrière et à la planification des études.

Quelle est la démarche à suivre pour faire une demande d'ERA?

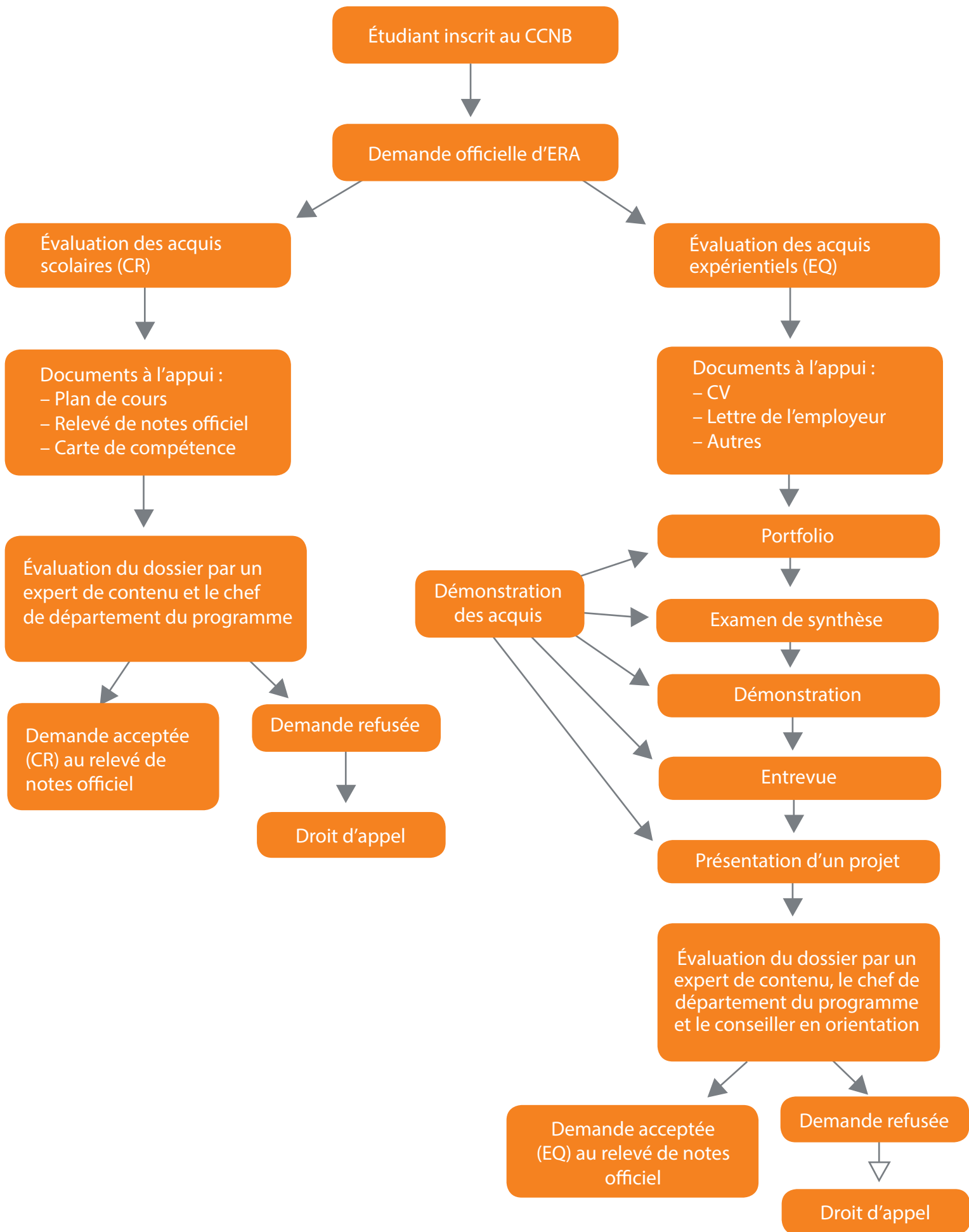
Les étudiants inscrits à un programme peuvent présenter une demande officielle d'évaluation et de reconnaissance des acquis.

Toute demande officielle doit être présentée au plus tard cinq (5) jours ouvrables après la réception du plan de cours. L'étudiant peut obtenir les formulaires requis auprès du département offrant le programme auquel il est inscrit. Le formulaire doit être accompagné des pièces justificatives suivantes :

- Pour les **acquis scolaires (CR)** : relevé de notes officiel, plan du cours que vous avez déjà suivi.
- Pour les **acquis expérimentiels (EQ)** : s'informer auprès du conseiller en orientation du campus pour savoir quels documents joindre à votre demande.

La reconnaissance des acquis peut s'appliquer jusqu'à 80 % des cours qui sont exigés à l'intérieur d'un programme donné.

La page suivante montre un diagramme de fonctionnement du Service de l'ERA.



Frais reliés au service de l'évaluation et de la reconnaissance des acquis

Aucuns frais ne seront exigés de la personne qui se prévaut des services de reconnaissance des acquis dans le cas d'un transfert d'unités d'un cours pour lequel on crédite des unités (CR).

Des frais seront exigés pour l'évaluation des apprentissages expérientiels (EQ) en raison de l'utilisation de matériel, l'avis d'une personne compétente ou la formation d'un comité d'évaluation.

Des frais de 5 \$ sont exigés de l'étudiant qui veut se procurer un relevé de notes ou un plan de cours du CCNB.

Le CCNB est conscient du fait que plusieurs étudiants possèdent déjà l'équivalent de certains cours de première année communs à plusieurs programmes. Afin de faciliter la reconnaissance de ces acquis, le Collège offre la possibilité d'écrire un test de compétence. Ainsi, l'étudiant qui obtient à ce test la note de passage exigée au programme se verra créditer le cours en question et la mention EQ sera inscrite à son relevé de notes. Des tests de compétence sont disponibles pour les matières ci-dessous. Ces tests sont normalement administrés au début du cours ou au début de l'année collégiale.

- Français
- Anglais
- Informatique

Portail de reconnaissance d'unités de cours

Le portail vous donne accès aux listes de cours qui offrent des équivalences entre établissements d'enseignement au Nouveau-Brunswick. Si vous avez déjà fait des études dans un établissement postsecondaire et que vous vous inscrivez dans un autre, vous pourriez être admissible à ces équivalences au moment de votre entrée dans l'établissement d'accueil. Pour plus d'information, consultez le site suivant :

<http://portail.catnb.ca/Home.aspx>

Pour plus d'information du service de l'ERA dans les campus du CCNB

Veillez communiquer avec l'une des personnes suivantes, selon le campus concerné :

CCNB – Campus de Bathurst
Marie-Josée Roy
C.P. 266
725, rue du Collège
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z2
Courriel: marie-josee.roy@ccnb.ca
Téléphone: 506-547-2145 ou 1-800-552-5483
Télécopieur: 506-547-7674

CCNB – Campus de Bathurst
Lise Godin
C.P. 266
75, promenade Youghall
Bathurst (Nouveau-Brunswick) E2A 3Z2
Courriel: lise.godin@ccnb.ca
Téléphone: 506-547-2145 ou 1-800-552-5483
Télécopieur: 506-547-7674

CCNB – Campus de Dieppe
Cheryl McLaughlin-Basque
505, rue du Collège
Dieppe (Nouveau-Brunswick) E1A 6X2
Courriel : cheryl.mclaughlin-basque@ccnb.ca
Téléphone : 506-856-2200 ou 1-800-561-7162
Télécopieur : 506-856-2847

CCNB – Campus de Dieppe
Lisa Auffrey
505, rue du Collège
Dieppe (Nouveau-Brunswick) E1A 6X2
Courriel: lisa.auffrey@ccnb.ca
Téléphone: 506-856-2200 ou 1-800-561-7162
Télécopieur: 506-856-2847

CCNB – Campus de Campbellton
Nanny Chiasson
C.P. 309
47, avenue du Village
Campbellton (Nouveau-Brunswick) E3N 3G7
Courriel : nanny.chiasson@ccnb.ca
Téléphone : 506-789-2377 ou 1-888-648-4111
Télécopieur : 506-789-2433

CCNB – Campus d'Edmundston
Isabelle Morneau
C.P. 70
35, rue du 15 Août
Edmundston (Nouveau-Brunswick) E3V 3K7
Courriel : isabelle.morneau@ccnb.ca
Téléphone : 506-735-2500 ou 1-888-695-2262
Télécopieur : 506-735-2717

CCNB – Campus de la Péninsule acadienne
Hédard Savoie
232 A, avenue de l'Église
Shippagan (Nouveau-Brunswick) E8S 1J2
Courriel : hedard.savoie@ccnb.ca
Téléphone : 506-336-3073 ou 1-866-299-9900
Télécopieur : 506-336-3075